

Racisme et Santé mentale

Le refus de l'accueil de l'étranger n'est pas bon à la santé

Jean FURTOS*

Non, le refus de l'accueil de l'étranger n'est bon à la santé de personne, ni pour ceux qui le subissent, cela va sans dire, ni pour ceux qui le pratiquent, et cela mérite quelques explications.

Nous prendrons pour *hypothèse de départ* une approche psychodynamique classique du racisme qui est la projection pathologique du mauvais sur l'étranger, celui d'une autre culture ; la projection est pathologique si elle n'est pas suivie d'une réappropriation, ou au moins d'une tenue à distance du projeté qu'on ne chercherait pas à éradiquer absolument, mais à maintenir sous la forme d'une coexistence ou plutôt d'une difficile hospitalité. Par contre, si le politique valide la projection du mauvais, ce qui tend à la rendre « réelle », et si les sujets étrangers doivent quitter le territoire comme des malpropres, ils emportent avec eux une partie de la vie psychique inconsciente des autochtones qui s'en trouvent alors ipso facto appauvrie, incapable, désormais de lier les contraires, et notamment l'ambivalence, obligeant donc de penser et d'agir à l'emporte-pièce d'une manière réactive, peu intelligente. Et cela d'autant plus que la politique d'expulsion dure, se répète et fait partie d'un paysage psycho-socio-

politique où la perte du projeté se pérennise comme une hémorragie.

Je souhaite tourner autour de cette hypothèse par plusieurs entrées.

1^{ère} entrée

« *Notre société peut-elle sortir indemne de l'expulsion d'enfants sans papiers ?* » : Miguel Benassayag se pose cette question et la pose à des enseignants et à des parents d'élèves à qui il a envoyé un questionnaire pour l'explorer concrètement. Avec quel visage ressort l'autorité portée par des personnes, fonctionnaires ou parents, qui acceptent ou qui refusent ce type de

politique dans les établissements scolaires ? Que deviennent les valeurs de la République Liberté, Egalité, Fraternité, lesquelles sont en contradiction avec une certaine conception de la « tranquillité publique » ? Même si le recueil de témoignages est seulement en cours, on ne peut que résonner favorablement à la pertinence de ce questionnement et au souci plus que légitime qui l'anime¹.

2^e entrée

Lors d'une étude de l'Orspere-Onsmp sur « *les élus locaux face à la souffrance psychosociale* », commanditée par la DIV²,

**souffrance
projection du mauvais
production de la haine
déli**

une maire explique ce qui s'était passé sur sa commune : 160 demandeurs d'asile sont envoyés dans un hôtel de sa commune sans concertation avec les services communaux, l'école, la gendarmerie, les services du Conseil général ; il n'y a donc eu aucune préparation des responsables de l'action publique et pas davantage des habitants, lesquels n'ont eu de cette opération qu'une vision intrusive et envahissante ; l'information des habitants a été caricaturale par le biais d'anecdotes coupées de leur contexte. Les conditions hôtelières, par ailleurs déplorables, sont diffusées au dehors comme un chaos et un gaspillage du bien public. Le maire décrit l'exaspération du voisinage et la violence réciproque de la coexistence ; bref, on assiste à une *production locale de haine* sous une modalité expérimentalement paranoïaque où toute pensée est projective et persécutoire. La haine selon cette modalité n'est certes bonne pour la santé de personne. On comprend que l'obsession de gérer « les flux » de réfugiés favorise le fait de placer le plus rapidement possible des « quantités » à des endroits déterminés ; mais on observe, et cela n'est pas un fait isolé, que traiter des flux entraîne dans son sillage le déni passif de la communauté, elle-même implicitement considérée comme une masse amorphe sans responsabilité ni états d'âme.

3^e entrée

Qu'est-ce qu'un nazi en général, si l'on veut monter ce terme en généralité ? Si l'on sort, avec Christophe Dejours³, d'une application historique réduite à l'histoire nazi, on peut dire qu'un nazi, c'est quelqu'un, dans un système social et sociétal donné où il y a à l'œuvre des phénomènes projectifs collectifs, qui décide que, dans sa pratique, certaines catégories de personnes ne sont pas humaines ; il lui devient donc possible d'exercer à l'encontre de ces personnes des procédures où la question de leur souffrance et même de leur éviction ne pose plus un problème humain, mais unique-

ment un problème technique ; par exemple un problème de gestion de flux. La question est toujours posée en des termes où l'idée de la survie du groupe « d'accueil » anime la pensée et est mise au premier plan pour justifier toute décision « technique » de disparition ou de circulation. Par extension, il peut en être de même, mais rien n'est heureusement obligatoire..., toutes les fois qu'une catégorisation est coupée de l'humain : **un** schizophrène, **un** jeune des banlieues, **un** sans papier, **un** SDF ; si la catégorisation réifie *exagérément*, elle empêchera toute rencontre d'humain à humain et conduira à un indice très fort d'exclusion.

Dans la clinique psychosociale comme dans la clinique soignante, ce qui empêche qu'un fantasme nazi ne passe dans le « réel », c'est de parler de l'histoire, de la singularité de ceux et celles que, sinon, l'on risque d'appeler « ces gens là », signifiant par cette appellation qu'ils n'appartiennent plus au même groupe humain et peut-être même qu'ils n'appartiennent plus tout à fait à l'humain.

Dans les groupes d'analyse de la pratique, le fantasme nazi se manifeste sous la catégorie du monstrueux, c'est-à-dire de l'inhumain, du « pas du tout comme moi ». Parler de l'histoire de la personne, de ses interactions avec les aidants, des affects souvent forts de ces derniers, parfois violents, aide à revenir dans un même monde, celui de la vulnérabilité et de l'incertitude où une identification suffisante à l'autre redevient possible, avec empathie, mais sans que cela n'empêche le travail pour lequel on est payé.

Notre hypothèse de départ était projective, nous l'avons énoncée en commençant, ce qui signifie qu'elle est centrée sur le fonctionnement psychique du sujet rejetant. Cette hypothèse est intéressante tant qu'elle insiste sur la nécessité du retrait de la projection, ou au moins de sa coexistence non excluante avec

d'autres formes de vécus, sans obligation de procédure visant la disparition de celui ou de celle qui en est le support projectif.

Mais cette perspective psychodynamique tend à supprimer l'altérité et à transformer autrui en un simple support de projection, autrui réapparaissant seulement lorsque tombe la projection.

On peut prendre le problème par l'autre bout : dans une situation d'invisibilisation (de déni) de certaines personnes « dérangeantes », le fait de déranger signifie au moins que la personne qui dérange existe, car il n'y a altérité que par dérangement. La persécution constitue alors une modalité de « retour de l'autre », plus intéressante que l'invisibilisation : comment traiter ce dérangement sans disqualifier le politique, c'est-à-dire l'organisation du vivre ensemble ? Comment passer de l'invisibilité à la conflictualisation comme mode de sortie de la persécution ? Si la psychisation et le temps réflexif constituent la voie de sortie du fantasme nazi, la conflictualisation micro et macro politique est la manière de traiter le dérangement sans s'appauvrir psychiquement et socialement par l'exclusion, la mise à distance, l'éviction de principe. C'est ainsi que la violence peut être amodiée et symbolisée par la force de la parole, du discours, de la mise en tension du conflit où les protagonistes existent de part et d'autres.

Le nazi en général tel qu'il est défini par Christophe Dejours ne conflictualise pas la persécution, il s'appauvrit donc en ce qu'il perd à la fois sans retour ses projections et la capacité d'affronter sur le terrain la dualité et le conflit ; il devient banal, dans le sens où Hannah Arendt évoquait « la banalité du mal », s'agissant d'Eichman ; il évolue sans créativité, sans spontanéité, il ne peut plus se penser précaire et vulnérable, donc sans rapport d'échange avec autrui : c'est la caricature du

faux self, un mutilé dans son humanité, un peureux, même s'il semble avoir une bonne place sociale. Est-ce le modèle citoyen qu'une société démocratique peut souhaiter promouvoir⁴ ? En termes de santé mentale, il y a du souci à se faire. ■

** Psychiatre, Directeur Scientifique de l'Onsmp-Orspere – Bron*

(1) Pour plus de renseignements sur cette étude, cf. <http://resfmiroir.org> ; contact@resfmiroir.org ; resfmiroir@rezo.net

(2) Rapport « Les élus locaux face à la souffrance psychosociale : de la sollicitude au politique », Séminaire DIV/ONSMP-ORSPERE, les éditions de la DIV, nov. 2005, pages 44,45.

(3) Dejours Ch., 1998, *Souffrance en France*, Editions du Seuil.

(4) Belkis D., Frangiadakis S., déc. 2005, « L'accueil des demandeurs d'asile comme épreuve politique », in *Rhizome Demandeurs d'asile. Un engagement clinique et citoyen*, n°21.